

LE PETIT OS-MARSILLONNAIS

Mars 2024



LE MOT DU MAIRE



(Crédit photo : www.ac-bordeaux.fr)

Chers habitants,

Le bien vivre à Os-Marsillon est une valeur essentielle que nous souhaitons faire perdurer... C'est ancré dans notre culture et nos aînés nous ont transmis de belles valeurs telles que le bien vivre ensemble...

Ce premier bulletin municipal de 2024 aborde trois thèmes :

- Les travaux réalisés ces derniers mois et ceux à venir : le projet principal est le réaménagement du centre du village. Outre le déplacement du monument aux morts avant le mois de mai, les premiers travaux devraient débuter cet été autour de l'église et de la mairie. Nous finalisons l'obtention de subventions auxquelles nous pouvons prétendre pour l'ensemble du projet. Nous sommes attentifs au respect du voisinage et à la bonne intégration de la future école.

Nous sommes également vigilants et actifs sur d'autres dossiers importants : la création compliquée du rond-point au niveau des pompiers, le suivi des odeurs et de la pollution grâce aux réunions avec les industriels et à la campagne des « nez », la conversion du bassin de Lacq en énergie verte, le bassin écréteur dont nous espérons la construction en 2025/2026, l'élaboration du PLUI, la mise en place de panneaux solaires sur le toit de la salle polyvalente, la lutte contre les nuisibles...

- Les manifestations qui animent notre village pour le plaisir de tous : nous tenons vraiment à remercier les associations et les habitants pour leur investissement permettant la mise en lumière et l'embellissement de notre village avec les soirées animées, l'exposition artisanale, les décorations de Noël, la journée citoyenne, l'amélioration du stade avec le changement de main courante et d'une cage de foot avec la participation de l'USOM....
- L'intérêt de maintenir le bien vivre ensemble contribuant à faire perdurer la solidarité, valeur chère à notre commune, et éviter l'isolement.

Cette année, l'association Vivre Ensemble s'est lancée un défi de taille « Défi Paris 2024 » pour amener 15 jeunes atteints de déficit moteur aux jeux paralympiques... Pour y parvenir, tous les bénévoles sont les bienvenus pour participer à cette belle aventure humaine en animant le marché aux fleurs et la journée Vivre Ensemble.

La solidarité communale passe aussi par le CCAS : chaque membre est présent pour le bien-être de tous que l'on soit âgé, isolé ou étudiant.

Nous pensons aussi à la solidarité numérique : la mairie a signé un partenariat avec le Département pour procéder à des formations aux outils numériques.

Nous continuons le dispositif « Voisins vigilants et solidaires » qui permet une belle cohésion de voisinage.

Retrouvons-nous pour les prochaines manifestations et passons un bon moment ensemble de convivialité...

Bonne lecture...

Jérôme TOULOUSE

Travaux sur la commune

Futurs aménagements du centre du village

→ **Création d'une haie champêtre** : dans le cadre de l'aménagement paysager du centre, une haie champêtre vient d'être installée le 12 mars derrière la mairie, en collaboration avec la CLO et les enfants de l'école d'Os-Marsillon.



(Crédit photos : Mairie Os-Marsillon)

→ **Monument aux morts** : L'entreprise EBERARD a procédé le 13 mars au retrait du monument aux morts pour une restauration et sera restitué à la commune avant la cérémonie du 08 mai. Comme prévu dans le réaménagement, le monument aux morts sera déplacé au niveau de la place de la mairie.

→ **Premiers travaux** : ils commenceront normalement cet été avec la création d'un parvis devant la mairie autour du nouvel emplacement du monument aux morts et d'un autre parvis devant l'église avec une modification de voirie au niveau de l'écluse, l'enlèvement de l'humidité autour de l'église et l'aménagement paysager au niveau de l'ancien cimetière.

Nettoyage du toit de l'école

L'entreprise DRONESERVICE 64, basée à Os-Marsillon, a réalisé le nettoyage de la toiture de l'école à l'aide d'un drone le samedi 17 février.



(Crédit photos : Mairie Os-Marsillon)

Installation de bancs

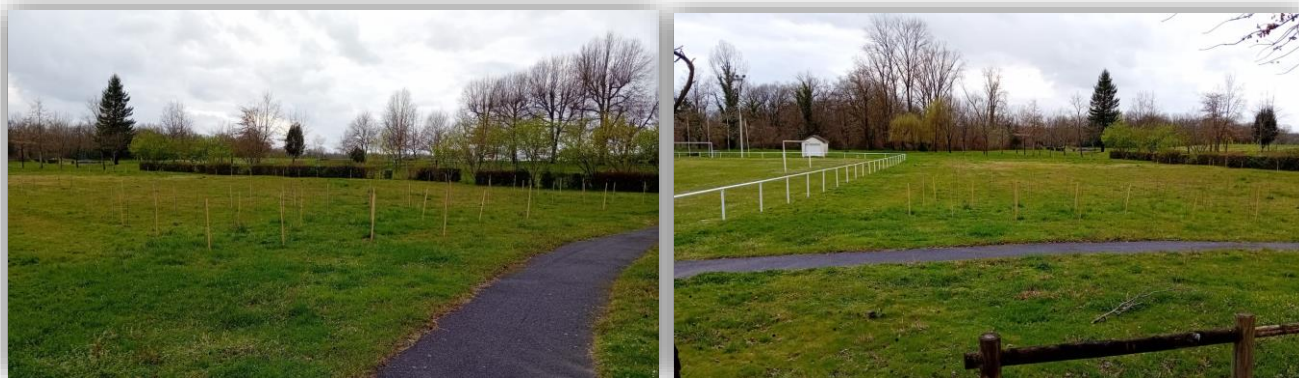
La Mairie a procédé au remplacement de bancs au quartier Justa à cause de leur état dégradé.



(Crédit photos : Mairie Os-Marsillon)

Forêt pédagogique

L'Office National des Forêts (ONF) a effectué, en janvier et février, la plantation d'une forêt pédagogique située entre la Baise et le stade, près de la Saligue Grosse. 330 plants ont été mis en place, d'essences différentes (chênes, érables, pins maritimes, tilleuls, châtaigniers, tulipiers, bouleaux, noisetiers, noyers, charmes) avec la participation des enfants des écoles d'Os-Marsillon et d'Abidos.



(Crédit photos : Mairie Os-Marsillon)

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

2024 est l'année où les outils opérationnels se définissent en conciliant la réglementation nationale aux spécificités locales, le plan concernant le climat et l'habitat : ces outils définiront un zonage de territoire (zones naturelles, agricoles, urbaines et à construire...) et un règlement d'urbanisme pour chaque zone.

La CCLO organise une réunion publique le **vendredi 12 avril à 18h** à la salle du Conseil de la CCLO.

Les élus de notre commune sont venus à la rencontre des propriétaires terriens privés concernés par le possible changement d'aménagement en passant de la carte communale au PLUI compte tenu des lois en vigueur.

La Poste pour les professionnels

La plateforme d'Os-Marsillon dispose d'un espace d'accueil avec l'ensemble des services dédiés aux professionnels et avec une facilité d'accès et un parking réservé.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 17h et le samedi de 8h45 à 12h30

Sensibilisation à la lutte contre les frelons asiatiques

Du fait de sa démographie explosive en quelques années, la simple destruction de nids ne suffira plus à maîtriser sa propagation.

Seule une lutte mise en œuvre à l'échelle de la population pourra diminuer son expansion et limiter la dangerosité de sa présence.

Il est donc primordial de mettre en place des moyens de lutte qui soient adaptés, efficaces mais aussi variés afin de diversifier la stratégie de piégeage.

Pour un piégeage optimal, il est important de suivre le calendrier ci-dessous. Il est nécessaire de continuer le piégeage en automne car c'est à cette période que les frelons se nourrissent d'insectes, à la recherche de protéines pour nourrir leur reine, qui hibernera jusqu'au printemps et créera une nouvelle colonie.



(Crédit photo : www.jabeprode.fr)

Principes de piégeage :

- **Toujours utiliser un attractif à frelons efficace** pour attirer les frelons asiatiques dans les pièges (sans attirer les abeilles) ;
- **Remplacer l'appât tous les 20 à 30 jours** ;
- **Ne pas nettoyer le piège** lors du renouvellement de la solution pour une meilleure efficacité ;
- **Laisser un frelon mort dans le piège** au moment du renouvellement de l'attractif ;
- **Installer plusieurs pièges autour et dans la zone d'infestation.**

Exemple de pièges :

Le piège Tap Trap est un piège simple à utiliser, au printemps et à l'automne.

Il suffit de mettre dans une bouteille en plastique sur 5 cm de fond 1/3 de sirop de fraise ou de grenadine + 1/3 de bière + 1/3 de vin blanc. Rajouter le bouchon jaune Tap Trap au-dessus de la bouteille et accrocher l'ensemble à hauteur (les insectes volants sont attirés par le jaune).

La mairie met gratuitement à disposition un bouchon Tap Trap par foyer que vous pourrez récupérer à partir du 25 mars.



(Crédit photo : www.tatrap.com)

Lutte contre les rats

La commune est confrontée à une invasion de rats au quartier Marsillon et certainement d'autres rats sur le reste de notre territoire. Ces petits rongeurs sont des nuisibles qui peuvent occasionner des dégâts matériels (fondements, sols, murs, câbles électriques et canalisations) et qui sont vecteurs de maladies.

La mairie va procéder à une dératisation sur le domaine communal (réseau d'eaux pluviales) mais il est de la responsabilité de chaque propriétaire privé de mettre en place un traitement contre ces nuisibles.

On ne peut pas venir à bout des rats sans la contribution de chacun...

Différentes techniques existent à ce jour :

- **Les répulsifs naturels** : ils éloignent les rats des maisons sans les tuer à condition que ce ne soit pas une invasion. Il s'agit de plantes et huiles essentielles (plants de menthe poivrée, répulsif pimenté à base de tabasco ou piment de Cayenne, eucalyptus, citronnelle...) à mettre aux endroits de passage.

Limites : perte rapide d'efficacité dûe à l'évaporation des odeurs répulsives d'où nécessité d'un remplacement régulier ;

- **Les recettes de grand-mère** : l'utilisation de produits d'entretien mélangés à de la nourriture tue les rats sans utiliser de poison (coca cola, sel, bicarbonate de soude...)

Limites : l'efficacité est bien moindre si c'est une colonie importante de rats car ils attendent si le « rat goûteur » ne tombe pas malade après le repas ;

- **Le chat** : c'est le plus grand prédateur du rat grâce à son instinct naturel de chasseur ;
- **Le traitement chimique** : ce sont les poisons appelés « mort au rat ». Ils devraient être installés dans des boîtes d'appâtage scellées afin d'éviter les accidents d'ingestion par les enfants et les animaux domestiques ;
- **Les pièges mécaniques** : ils se déclenchent quand un rat est détecté, sont non toxiques et sont efficaces pour capturer ou tuer instantanément le rongeur (tapettes, cages...) ;
- **Les pièges à glu** : il faut disposer des plaques de glu sur les passages les plus empruntés par les rongeurs et ils resteront collés ;

Limites du traitement chimique et des pièges : moins efficaces si présence de colonies de rats

- **Les ultrasons** : Ces boîtiers électroniques produisent un son imperceptible pour l'oreille humaine mais qui est très gênant pour les rats lorsqu'ils sont à proximité. Ils sont principalement utilisés dans les locaux techniques et coffrets électriques pour éloigner les rats des câbles qu'ils ont l'habitude de ronger ;
- **L'appel à une entreprise de dératisation agréée** : c'est la solution la plus radicale.

Des mesures de prévention existent pour éviter la colonisation ou le retour des rats :

- **Limiter les accès aux sources de nourriture** (bacs de nourriture pour les poules à l'extérieur...) : stocker les aliments dans des récipients hermétiques et s'assurer de nettoyer régulièrement les zones de stockage et les surfaces de la cuisine ;
- **Garder les poubelles couvertes et éliminer régulièrement les déchets** pour éviter d'attirer les rongeurs ;
- **Elaguer les arbres et les buissons proches de la maison et éviter l'accumulation de débris** (piles de bois...) pouvant servir de refuge ;
- **Reboucher et renforcer les passages empruntés par les rats** ;
- **Avoir un chat.**

Vie du village

Cérémonie du 11 novembre

Il est important de perpétuer le devoir de mémoire. La cérémonie de l'armistice du 11 novembre est un moment pour se rappeler que des soldats sont tombés pour la France pour notre liberté. Un verre de l'amitié à l'annexe de la mairie a clos la cérémonie.



(Crédit photos : Mairie Os-Marsillon)

Repas et colis de Noël du CCAS

Cette année, la mairie a choisi de regrouper le même jour le repas et la remise des colis de Noël : le samedi 02 décembre a rassemblé nos aînés autour d'un verre de vin ou d'une tasse de café pour les colis de Noël et autour d'un repas convivial préparé par le traiteur « Au Bon Accueil » et réunissant 90 personnes. Pour le plaisir de chacun, la journée a été animée avec brio par Bruno Sallaberry du groupe « Que Quio ».



(Crédit photos : Mairie Os-Marsillon)

Décorations de Noël

Les membres du conseil municipal, du CCAS et des habitants du village ont participé aux décorations de Noël sur la commune dans une ambiance bon enfant, l'esprit de Noël en somme...



(Crédit photos : Mairie Os-Marsillon)



Fin d'année de nos chers enfants...

Les occasions n'ont pas manqué pour s'amuser pour le plaisir des grands et des petits.

→ **Halloween** : cette fête d'origine celte est habituellement célébrée la soirée du 31 octobre. La tradition moderne la plus connue veut que les enfants se déguisent avec des costumes effrayants et aillent sonner aux portes avec la formule « des bonbons ou un sort ».



(Crédit photo : www.52kitchenadventures.com)



(Crédit photos : Mairie Os-Marsillon)



(Crédit photo : www.sswm.com/blog)

→ **Noël des enfants** : le passage du Père Noël est toujours un moment important dans la vie des enfants. C'est la preuve qu'ils ont été sages toute l'année.



(Crédit photo : www.vecteezy.com)



(Crédit photo : Mairie Os-Marsillon)



(Crédit photo : www.enfant.com)

Exposition artisanale

Comme l'année précédente, la Mairie a organisé une exposition artisanale, dans la semaine du 22 au 26 janvier, avec les artistes amateurs de notre commune. Un véritable plaisir des yeux... Cette année, le mercredi a été la journée d'exposition des enfants qui ont laissé libre cours à leur imagination...de vrais artistes en herbe !



Crédit photos : Mairie Os-Marsillon)

Cérémonie des vœux du Maire

Le Maire a présenté ses vœux aux habitants le vendredi 26 janvier à la salle polyvalente. Près de 180 personnes sont venues apprécier le discours et partager un moment ensemble autour d'un verre de l'amitié.



(Crédit photo : Dominique Guirauton/Sud-Ouest)



(Crédit photo :Mairie Os-Marsillon)

Soirée spectacle

250 personnes sont venues assister à un spectacle musical avec des reprises de chansons connues de tous. De l'humour, du chant, des danses multiculturelles, des mises en scène...un cocktail gagnant pour une soirée réussie ! Plus de 60 artistes sur scène... Un grand merci à la troupe « Du Bruit dans la Saligue » et aux associations Payal de Labastide-Cézeracq (danses indiennes), Ô Pau'rinetia de Denguin (danses tahitiennes), Monein Danse Club et un groupe de chants basques de Pau.



(Crédit photos : Mairie Os-Marsillon)

Carnaval des écoles

Encore une belle occasion pour nos enfants de se déguiser et se faire plaisir à l'occasion du Carnaval des écoles du 11 mars et ce, malgré un temps pluvieux...



(Crédit photo : www.ecole-saint-clair-nantes.fr)



(Crédit photos : Mairie Os-Marsillon)

Agenda de l'association Vivre Ensemble

DÉFI PARIS 2024 : le projet est d'emmener 15 jeunes en situation de handicap moteur et licenciés handisport aux Jeux Paralympiques de Paris 2024 pendant une semaine avec 15 accompagnateurs...

- Week-end des 13 et 14 avril : Marché aux fleurs organisé par l'association Vivre Ensemble
- Jeudi 09 mai : Journée Vivre Ensemble
- Jeudi 13 juin : Soirée des parrainages pour les Jeux Paralympiques 2024

L'association est à la recherche de bénévoles pour l'organisation de manifestations et relever le Défi Paris 2024. Venez participer à cette formidable aventure...

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Mme Françoise GUILLAUME au 06 03 56 63 85.



Agenda du village



- Samedi 23 mars à 18h30 : Assemblée générale du Comité des fêtes (Salle des Associations)
- Samedi 06 avril : Repas organisé par le Comité des fêtes et concert du groupe HEPTAGONE
- Fin avril ou début mai : Journée citoyenne (date à définir)
- Mercredi 08 mai : Cérémonie commémorant l'armistice de 1945
- Dimanche 09 juin : Élections européennes
- Du 11 au 14 juillet : Fêtes du village

Permanence de la Maire d'Os-Marsillon :

*Le Lundi de 14h à 18h
Le Mardi de 14h à 18h
Le Jeudi de 9h à 12h
Le Vendredi de 9h à 12h*

*Tel : 05-59-71-64-08
Fax : 05-59-60-19-89*

Garderie scolaire :

Tel : 05 59 80 08 96

Site internet :

www.os-marsillon.com



(Crédit photo : Mairie Os-Marsillon)